

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE

L'Art du Peintre Fileur

PAR

E.-A. DUCOMPEX

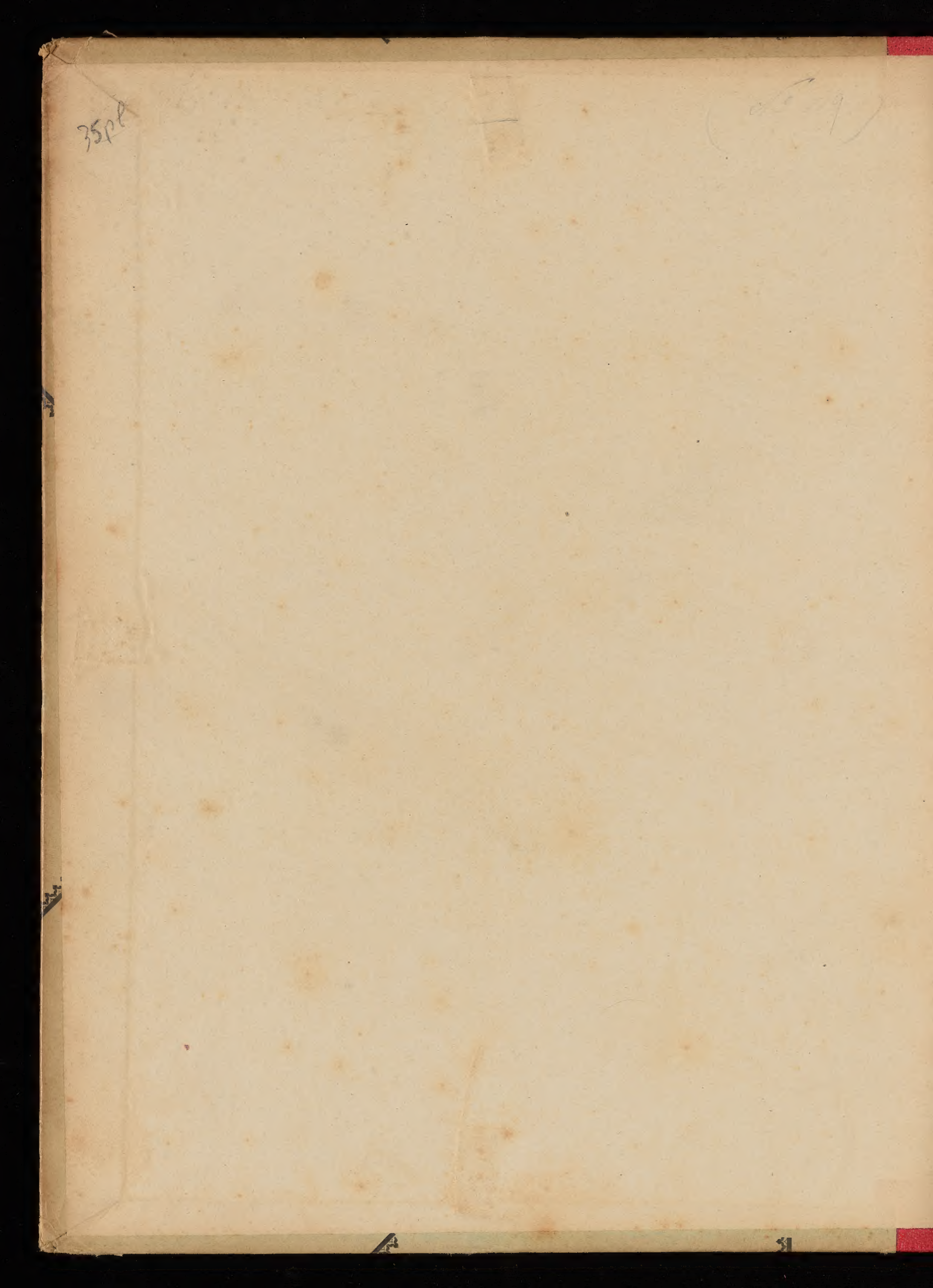


LIBRAIRIE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Paris 1900

ÉMILE THÉZARD, ÉDITEUR

A DOURDAN (SEINE-ET-OISE)


35pl

Bibliothèque du Peintre en Bâtiment.

Traité Théorique & Pratique

DE

L'Art du Peintre-Fileur

PAR

E. A. Ducompex.

Librairie Spéciale d'Architecture.
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1900.
Émile Thézard
Éditeur
à Dourdan (Seine-&-Oise)

DU FILAGE

⁂

Dans la peinture en bâtiments et la peinture décorative, le filage joue un rôle important; aussi est-il nécessaire d'en faire une étude approfondie pour arriver à l'exécuter convenablement et surtout pour suivre les lignes et tons conventionnels.

Un maître dans cet art, dont je fus le collaborateur et l'ami, avait commencé un ouvrage sur cette partie de la décoration; mais sa mort prématurée l'a arrêté dans sa tâche.

Cet artiste se nommait Nicolas Glaise, et peu de peintres ignorent ses œuvres. Imbu de ses idées, j'ai pris à tâche de les continuer.

Il manquait à la bibliothèque du peintre un ouvrage théorique et pratique, traitant de l'art du fileur décorateur, tout en donnant les meilleurs principes pour arriver à bien dans cette branche de la peinture décorative.

Il existe dans le filage certaines difficultés d'exécution, soit dans le traçage, la façon de placer ses ombres, demi-teintes et clairs, afin que, si l'on veut obtenir des parties concaves ou creuses, convexes ou bombées, on arrive à faire ces reproductions avec justesse.

C'est par l'étude qu'on arrive à faire ce travail habilement et sans tâtonnement et qu'on obtient l'effet désiré; car, dans le filage, on ne fait pas seulement des filets simples; on fait aussi de fausses moulures composées de plusieurs filets, des filets d'appareils imitant la coupe de pierre, des imitations coutils, des fausses fenêtres, des fausses persiennes, des fausses jalousies, etc., etc.

Mon traité fait suivre l'exécution de ces différentes variétés de travaux, tout en indiquant la façon de faire chacun d'eux.

J'ai dit que, dans mon enseignement du filage, je voulais me servir des meilleurs principes théoriques et pratiques, aussi pour cela est-il nécessaire de faire connaître le nom approprié à chaque genre de moulure, le tracé linéaire de cette moulure, son profil et ses détails, la façon de la pointer et de la filer, et en un mot faire suivre le travail dans sa marche en adoptant pour principe les conventions architecturales, car il est des règles architecturales, desquelles on ne peut se départir, et qu'on est obligé de suivre sans aucune restriction.

La grande variété de planches reproduites dans cet album donnent tous les genres de filage, depuis le simple filet et le simple talon, jusqu'à la moulure la plus compliquée, les imitations de jalousies, fenêtres et persiennes, et afin de faciliter la façon de faire les moulures, chacune d'elles porte son angle ou onglet, ce qui permet d'avoir une partie éclairée et une partie ombrée, dont les deux branches viennent se réunir à l'onglet, portant à une extrémité le profil de la moulure.

Une série de planches commençant par le tracé de la moulure, le filage, les filets adoucis, les filets clairs ou éclairés, les repiqués, la moulure terminée, font suivre le travail dans son exécution, puis la grande quantité de profils les plus employés, dont je donne la reproduction, font de cet album un traité très complet du filage et de l'imitation de fausses moulures.

Je fais également connaître la valeur de chaque filet, la façon de préparer sa teinte et le ton adopté pour chaque couleur, car il faut bien s'inspirer de ce principe : pour le filage on ne doit jamais se servir de teintes fortes ; les teintes à employer doivent être presque un glacis, car cela permet de produire des effets désirés sans atténuer la teinte sur laquelle on exécute le filage, c'est-à-dire que, si le filage se fait sur une partie de faux bois ou de faux marbres, le travail de ce bois ou de ce marbre doit se révéler en dessous comme sur les parties de bois ou de marbres naturels reflétant l'ombre et la lumière qu'elles reçoivent naturellement.

Ce traité est complété par la façon adoptée pour compter les filets composant une moulure, et leur évaluation au mètre linéaire. La plus-value pour chaque genre de travail, soit travail exécuté sur parties droites, rampantes, filage sur plafond et sur voûtes, etc.

Après ces préliminaires, nous allons commencer notre cours sur le filage.

Paris, 15 octobre 1901.

E.-A. DUCOMPEX.



Des Éléments généraux du tracé des Moulures

Les moulures sont composées d'ornements simples et unis; elles sont employées dans les ouvrages de menuiserie ou de plâtrerie et dans l'architecture, pour encadrer des panneaux, tableaux, glaces, former des corniches, cimaises, plinthes, etc.

Il entre dans leur composition un nombre plus ou moins grand des éléments suivants: le *filet*, la *baguette*, le *listel*, le *congé*, le *quart de rond*, l'*astragale*, la *doucine*, le *talon droit* ou *renversé*, la *gorge droite* ou *renversée*, le *larmier* et la *scotie*.

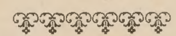
Le traçage de la moulure, pour être régulier, doit être fait géométriquement; il en est de même de toutes compositions architecturales.

Dans notre présent ouvrage, nous ne nous occuperons que des moulures simples, et par la suite nous publierons une étude sur les profils de moulures ornées, gabarits, colonnes, vases, etc.

La planche n° I de notre album donne la forme de chacune des parties composant une moulure ou un profil de corniche, et en même temps le type de quelques moulures simples les plus usitées, accompagnées de leurs profils; et afin qu'on puisse bien se familiariser avec la dénomination propre à chacun des éléments de cette moulure, nous donnons ci-dessous les termes sous lesquels on les désigne généralement.

N° 1, *listel;* — n° 2, *baguette;* — n° 3, *tore composite;* — n° 4, *tore;* — n° 5, *doucine droite;* — n° 6, *talon droit;* — n° 7, *doucine renversée;* — n° 8, *talon renversé;* — n° 9, *quart de rond droit;* — n° 10, *gorge droite;* — n° 11, *quart de rond renversé;* — n° 12, *gorge renversée;* — n°s 13 et 14, *larmiers;* — n°s 15 et 16, *scoties;* — n° 17, *baguette modelée;* — n° 18, *tore modelé;* — n° 19, *gorge droite modelée;* — n° 20, *quart de rond droit modelé;* — n° 21, *doucine droite modelée;* — n° 22, *talon droit modelé;* — n° 23, *doucine renversée modelée;* — n° 24, *quart de rond renversé modelé;* — n° 25, *tore composite modelé;* — n° 26, *scotie modelée;* — n° 27, *larmier modelé.*

Maintenant, si vous le voulez bien, nous allons passer à la décomposition de chacune de ces moulures, pour établir la quantité de filets qui les composent.



Tracé linéaire des Moulures et de leur dénomination

PLANCHE I. — Sur la première planche de notre album, nous donnons les éléments généraux du tracé des moulures.

Avec ces éléments on peut construire n'importe quelle moulure, en empruntant pour cela, aux figures de notre planche, un des profils qui y sont dessinés.

N° 1. — Le n° 1 est appelé *listel* et n'est composé que de lignes droites. On le nomme également *plate-bande.*

N° 2. — Le n° 2 se nomme *baguette*, son profil est un demi-rond. On lui donne aussi le nom de *petit boudin.*

N° 3. — Le n° 3 représente le *tore composite*, c'est-à-dire un *tore* légèrement aplati.

N° 4. — Cette figure reproduit un *tore*. Son profil est, comme la *baguette*, composé d'un demi-rond; seulement cette moulure est plus forte que la *baguette.*

N° 5. — Le profil de cette figure représente une *doucine droite*, composée de lignes courbes.

N° 6. — Le n° 6 est la reproduction du *talon droit*, dont le profil est également formé de lignes courbes.

N° 7. — Cette figure représente le profil d'une *doucine renversée*, et par sa disposition possède le même profil que le n° 5, avec la différence qu'il est retourné en sens contraire.

N° 8. — Il en est de même pour le *talon renversé*, dont le profil est reproduit par le n° 8, c'est absolument le profil n° 6 retourné.

N° 9. — Dans cette figure nous avons comme profil le *quart de rond*, c'est-à-dire la moitié du *tore*.

N° 10. — Le n° 10 nous donne le profil de la *gorge droite*. La *gorge droite* est la partie concave du *quart de rond droit*.

N° 11. — Ce profil est celui d'un *quart de rond renversé* et est le même que celui du n° 9 retourné.

N° 12. — Il en est de même pour la *gorge renversée* qui, par sa disposition, diffère de la *gorge droite*.

N°s 13 et 14. — Nous avons dans ces deux figures les profils de deux *larmiers*. Ces deux genres de moulures possèdent à peu près la même forme et sont formés d'une partie droite verticale venant en équerre avec la ligne horizontale, et se terminant près du *listel* ou *bandeau* par une petite *gorge droite*, qui est un peu plus étranglée dans le n° 14.

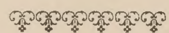
N°s 15 et 16. — Dans ces deux numéros nous avons le profil des *scoties*, moulures composées de deux listels et d'une partie concave. Le n° 16 possède une partie plus renflée que celle du n° 15.

Voilà la dénomination de tous les genres de moulures, et maintenant nous allons, par leur assemblage, former un ensemble et leur donner le relief qui convient à chacune d'elles.

Toutes ces imitations de moulures, en peinture, se font au moyen du filage, par filets secs et filets adoucis.

Le filage sec sert de trait ou de construction de la moulure, tandis que le filet adouci lui donne sa forme, en lui donnant une apparence convexe ou concave.

Le filet sec compte au prix du règlement pour un filet ; celui adouci d'un seul côté, pour deux filets, et enfin celui adouci des deux côtés, pour trois filets.



De la composition des Moulures et de leur valeur

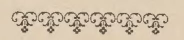
PLANCHE I, n° 17. — Le n° 17 reproduit une *baguette*. Cette baguette est composée de cinq filets, décomposés comme suit : un filet d'ombre adouci d'un côté, comptant pour deux filets, un filet d'éclairage ou de lumière adouci des deux côtés, comptant pour trois filets. Total, cinq filets. Pour travail soigné, un repiqué serait nécessaire, ce qui ferait six filets.

N° 18. — Le *tore* reproduit par notre n° 18 comporte la même quantité de filets que la *baguette*. Remarquez que l'ombre ne borde pas le bas de la moulure et qu'elle laisse un léger espace, pour former l'illusion d'une partie convexe.

N° 19. — Cette moulure est composée d'une *gorge*, *cavet* ou *congé*, et d'un *listel* haut et bas. Sa construction peut se faire avec sept filets, mais pour un travail soigné il en faut au moins huit.

N° 20. — Cette moulure, composée d'un *quart de rond* et *listel*, comporte sept filets ainsi décomposés : le filet d'ombre, adouci des deux côtés pour former renflement, compte pour trois filets, deux filets repiqués font cinq, plus le filet pour éclairer le haut de la moulure, adouci d'un seul côté, comptant pour deux, cela nous fait sept filets.

D'après cette décomposition, on peut parfaitement se rendre compte que pour former la moulure n° 21, composée de la doucine droite et d'un listel, il faudra huit filets. Pour celle du n° 22, talon droit et listel, il en faudra neuf, et ainsi de suite, en comptant toujours le filet adouci pour deux ou trois filets, selon qu'il est adouci d'un seul ou des deux côtés, et le filet sec, quel qu'il soit, pour une unité.



Des Moulures

Les moulures, sur la pierre et le marbre, se font au ciseau.

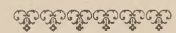
Les moulures en plâtre se font au moyen de gabarits en bois, profilés convenablement, qu'on laisse glisser parallèlement le long de deux règles, pendant que la matière employée est encore assez molle pour prendre la forme que lui laisse le profil du gabarit; car, si cette matière formait trop prise, on ne pourrait faire le travail avant qu'elle ait commencé à durcir.

Ces gabarits ou profils sont doublés de tôle forte en avant, reproduisant par ses découpures le profil de la moulure qu'on veut pousser; cela permet de faire une coupe plus nette dans la masse de plâtre et empêche également d'altérer la découpure du profil.

Les moulures en bois se poussent avec des outils spéciaux garnis de fers possédant la forme adoptée pour son profil.

Ces fers à moulures, composés quelquefois de deux ou trois pièces, forment un profil qui s'accorde avec celui de l'outil en bois dans lequel ils sont enchâssés.

Pour qu'une moulure soit belle et bien faite, il faut qu'elle soit bien régulière, et les cordons et les courbes ne doivent pas former de jarrets à leur jonction.



Imitation de la Moulure en peinture

La moulure se fait également en peinture; mais ce, en imitation.

C'est la partie qui nous intéresse d'une façon toute spéciale, attendu qu'elle appartient au filage dont nous nous occupons dans notre traité.

Je dis donc qu'on est appelé à faire la reproduction, en peinture, de tous les genres de moulures dont nous avons donné la description et, à cet usage, on se sert de brosses et de règles plates.

Des règles. — Les règles sont de différentes longueurs, en bois très mince, et doivent avoir un chanfrein rabattu, pour éviter la coulure de la teinte dont on se sert.

Ces règles sont en sapin ou en noyer; ces dernières sont préférables, car elles se gauchissent moins que celles en sapin; surtout pour des parties cintrées, elles sont plus flexibles et, par ce motif, moins cassantes.

Un grand soin est réclamé pour cet outillage, de façon que l'arête vive de la règle ne soit pas endommagée; aussi est-il nécessaire, lorsqu'on les transporte, de toujours les lier à plat avec des lanières les entourant et les protégeant du moindre choc.

Une grande propreté est également recommandée, c'est-à-dire que pendant et aussitôt l'emploi, les règles doivent être essuyées avec un soin méticuleux, de façon à les débarrasser de toute trace de teinte.

Des brosses. — Après l'habileté, de bonnes brosses sont nécessaires au fileur, car, vous le savez comme moi, un bon outillage rend le travail facile.

Il existe différents genres de brosses pour fileurs: les unes, rondes et liées en ficelle ou avec viroles en métal; les autres, avec viroles plates, en soies longues et très minces. D'autres encore se servent de brosses plates, à soies courtes, ou encore de brosses en martre.

Le choix importe peu; cependant, une brosse bien mince et plate, à soies longues, est toujours préférable pour obtenir un filet bien correct; en plus, les soies longues prenant davantage de teinte, on peut faire une certaine longueur de filet d'une seule haleine, et, de là, moins de reprises formées par la brosse à la jonction du filet.

De la façon de tenir les brosses. — Les manches des brosses doivent être assez longs, et, pour filer, on devra toujours prendre sa brosse par l'extrémité, laisser glisser les soies de la brosse le long de la règle avec légèreté et sans appuyer sur les soies.

De l'entretien des brosses. — L'entretien des brosses demande également beaucoup de soin; aussitôt qu'on aura fini de se servir d'une brosse, on devra la passer dans l'essence, la sécher, puis la suiffer, de manière à lui conserver une forme rigide et droite.

Des godets. — Les godets pour fileurs ont la même forme que ceux des peintres de lettres; de forme un peu allongée, ayant, comme hauteur, environ le double de leur diamètre. Sur le côté, une lamelle de fer-blanc recourbé permet d'accrocher ce godet à une ceinture, ce qui facilite lorsqu'on fait un travail en hauteur, car cela permet d'avoir toute sa gamme de tons pour son travail et évite les allées et venues dans les échelles.

De la teinte. — La couleur à employer pour le filage devra être très légère et en glacis. Elle ne devra pas être trop maigre, attendu qu'en faisant ses adoucis, cela occasionnerait des sécheresses de tons qui formeraient tache et produiraient des irrégularités qui seraient du plus mauvais effet.

La teinte doit être fluide, non chargée en siccatif, contenant plus d'huile que d'essence; ce qui permet de faire, à l'aide de liquide, des adoucis beaucoup plus nets et plus francs.

De la mise en place des différents genres de Moulures, de leur formation

Nous avons dit qu'en architecture, il y avait des conventions nettes et précises établies dans la structure des corps de moulures et, avant de commencer notre cours pictural, nous allons faire connaître ces conventions.

Le *filet*, la *baguette*, le *congé* sont des moulures qu'on conçoit sans avoir besoin de fournir aucune explication les concernant. On y trouve des droites horizontales et verticales et des courbes dont les lignes ponctuées marquent le diamètre.

Le *listel* est une petite moulure plate qui en accompagne toujours une autre de plus grande importance ou encore qui sépare les cannelures d'une colonne.

L'*astragale* est la moulure qui termine le fût de cette colonne.

Le *tore* est une grosse moulure qu'on emploie ordinairement à la base des colonnes ou dans l'ensemble d'une moulure. Il est engendré par un demi-cercle dont le diamètre est vertical.

Le *tore* tourne autour de l'axe de la colonne en effectuant une révolution complète.

La *plinthe* est un cylindre court qui supporte le *tore*.

Le *quart de rond droit* et le *quart de rond renversé* sont engendrés comme le *tore*, mais par un quart du cercle seulement; ce sont, par conséquent, deux demi-*tores* ou le volume qu'on obtient en coupant un *tore* en deux parties égales par un plan horizontal.

Le *talon droit* et le *talon renversé* sont formés de deux arcs de cercle mis bout à bout, dont les centres sont situés de part et d'autre de la droite qui joint leurs extrémités.

Cette ligne droite est coupée au milieu par les arcs de cercle et chaque moitié est la base d'un triangle équilatéral dont le sommet est au centre.

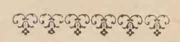
La droite qui joint ces deux centres passe par le point de réunion des deux arcs formant le milieu de la droite.

La *doucine* se construit comme le *talon;* ce n'est qu'un *talon* dont la concavité est changée en convexité.

La *cimaise* est une moulure qui termine une corniche ou un soubassement.

Comme on le voit par les explications ci-dessus énoncées, il existe des règles pour la formation des moulures, et il est impossible d'en constituer une seule sans emprunter à celles que nous avons dessinées sur notre planche I.

PLANCHES II, III, IV. — Les trente-trois profils reproduits sur ces trois planches donnent un ensemble très varié de différentes moulures construites d'après les secours et les indications que nous donnons ci-dessus.



Effets perspectifs des Moulures

Pour reproduire une moulure en peinture, il faut s'attacher à un effet de perspective donnant le relief, dû aux tons qu'on emploie pour former cette dégradation de couleur qui donne l'illusion d'une partie concave ou convexe, selon qu'on veut obtenir l'une ou l'autre de ces illusions.

Pour arriver à ce résultat, avons-nous dit, la principale chose consiste à employer une teinte légère, qui soit bien dans la gamme des tons sur lesquels elle doit être utilisée pour faire son filage.

Deux tons suffisent pour filer une fausse moulure : l'un, plus foncé pour les parties ombrées, et l'autre, plus clair pour les parties éclairées.

Traçage de la moulure. — Le traçage des moulures est très simple et voilà généralement comment on opère : après avoir fait ses divisions, on bat le cordeau pour toutes les lignes horizontales, puis, on pointe la largeur de sa moulure et les différents corps de moulures la composant, on trace les lignes principales et l'on commence le filage.

PLANCHE V. — (Voir cette opération sur la planche V de notre album). Le système le meilleur pour faire son pointage est de découper grandeur d'exécution un gabarit du profil de la moulure qu'on veut faire, et de s'en servir pour pointer et échafauder son travail.

Filage de la moulure. — Le travail ainsi échafaudé, on commence le filage.

Il est bien entendu que la teinte doit être très fluide, de façon qu'elle soit bien glissante sous la brosse.

Dans un godet, la teinte pour les ombres ; dans un autre, simplement du liquide composé de moitié huile et moitié essence, avec une goutte de siccatif mélangé.

Dans la main gauche, la règle et la brosse à adoucir ; dans la main droite, la brosse à filer.

La brosse à adoucir doit être moins longue de soies que celle à filer et être plus épaisse.

PLANCHE VI. — On commence par faire tous les filets secs, comme l'indique notre planche VI. Ces filets secs donnent la structure de la moulure ; les parties devant tourner pour s'arrondir ou se creuser ne sont faites qu'après, par un large filet adouci, c'est-à-dire fondu avec un peu de liquide et la brosse dont nous avons parlé précédemment. L'adouci peut être fait d'un ou des deux côtés ; mais dans la planche qui nous intéresse nous avons les deux genres, et dans la planche VII nous allons suivre le travail en cours d'exécution.

Vous voyez, cher lecteur, que notre premier travail est l'emploi des teintes foncées ; la teinte claire ne devant être employée qu'en dernier, pour éclairer les reliefs faisant face à la lumière, les arêtes des parties droites, concaves ou convexes.

Ce filage, comme vous le voyez sur la planche VI, doit être fait hardiment, et l'on commence par faire toutes les parties verticales de gauche, en ayant soin de faire les adoucis de chaque branche de moulure aussitôt le filage de chacune terminé ; car, si on les filait toutes sans les adoucir, le glacis serait trop sec, et on ne pourrait le fondre avec le liquide.

Il faut aussi avoir le soin de bien tracer son onglet, car, aussitôt la branche de moulure établie, avec un chiffon propre, on essuie l'excédent de teinte qui déborde sur l'onglet, et on le coupe à vif.

Lorsqu'on a fait toutes les parties verticales de gauche, on fait celles de droite, en suivant le même principe ; puis les parties horizontales du haut, et enfin celles du bas.

Position de la règle. — Pour faire un filage très droit et très régulier, il est nécessaire que la règle soit bien appuyée dans toute sa longueur, chanfrein en dessous et du côté où la brosse doit passer pour faire le filet.

Il est également opportun d'essuyer souvent avec un chiffon la règle, afin d'éviter les taches occasionnées par les bavures de couleur.

Dans la fausse moulure, afin que l'illusion soit complète, il faut qu'une partie soit ombrée, et que la partie correspondante ou parallèle soit éclairée. Aussi est-ce pour cette raison que j'ai adopté le système de faire sur mes planches des branches de moulure avec retour d'équerre formant onglet de façon à reproduire la partie ombrée et la partie éclairée.

PLANCHE VII. — Des filets adoucis. — Lorsque le filage d'une branche de moulure est terminé, on fait tout de suite ses adoucis, et voici comment on procède : avec la petite brosse à adoucir, dont il a été déjà parlé, on prend dans le godet un peu de liquide, et l'on fait un filet avec ce liquide, qui doit border celui fait avec la teinte ; puis on essuie sa brosse, et l'on fond les deux filets ensemble, en formant un adouci très correct. Consulter pour cela notre planche VII. Ce travail doit être fait très proprement et les parties dépassant les onglets doivent être essuyées et coupées très net et avec soin.

PLANCHE VIII. — Des parties éclairées. — Sur cette planche, notre moulure que nous avons suivie dans toutes ses transformations est enfin terminée, et, comme on peut s'en rendre compte, c'est par son éclairage

combiné avec ses ombres qu'elle semble tourner et posséder le relief d'une moulure en pierre ou en plâtre.

L'éclairage se fait comme l'ombre avec un jus de teinte blanche; il doit se placer comme on le voit sur notre planche VIII, reproduisant une moulure Louis XIV, en contraste presque parallèle avec les parties ombrées.

Des repiqués. — Maintenant que notre moulure est terminée, il ne nous reste plus qu'à lui donner de la vigueur, et c'est par les repiqués qu'on peut l'obtenir.

Le repiqué est un filet sec très étroit qui finit le détail de la moulure; il est fait avec la teinte du glacis foncé, légèrement renforcé et surtout tiré très net.

Des ombres portées. — Les ombres qui servent à faire tourner la moulure sont les ombres propres; mais cette moulure, par son relief, forme sur la partie plate où elle est appliquée une ombre portée qu'on obtient par un léger jus de teinte.

Vous voyez, cher lecteur, qu'en suivant attentivement nos conseils, vous arriverez à faire dans bien peu de temps un filage irréprochable tant au point de vue des principes qu'au point de vue de l'exécution.

Du nombre de filets contenus dans notre moulure Louis XIV. — Cette moulure, en commençant par sa partie extérieure, est composée d'un *filet*, d'un *petit tore*, d'un *listel*, d'une *doucine*, d'un *congé* ou *tarabiscot*, d'une *baguette*, formant ensemble vingt-quatre filets, y compris les repiqués.

La petite moulure formant gorge et encadrant le panneau est composée de six filets.

PLANCHE IX. — Moulure Renaissance. — Nous ne reviendrons pas sur la façon de faire les différents genres de moulures composant la collection de notre album, cette façon étant toujours la même; seulement nous donnerons leurs compositions, et le nombre de filets qu'elles possèdent.

Notre grande moulure Renaissance, y compris le relief du panneau, est composée, en commençant par la droite, d'une *gorge*, d'un *listel*, d'un *tore*, d'une *doucine*, d'un *contre-champ*, d'un *listel* et d'une petite *gorge*.

Cette moulure possède vingt-sept filets.

PLANCHE X. — Nous avons fait sur cette planche un ensemble de moulures usuelles.

La grosse moulure est composée d'un *listel*, d'une partie de *doucine droite*, d'une *scotie renversée* et d'une *baguette*.

La seconde moulure représente un *tore*, avec partie ombrée et partie éclairée.

La troisième, au lieu d'être en relief comme les deux autres, est en creux. C'est un *cavet* ou *canaux* à angles droits, au lieu de posséder comme les cannelures une partie concave formant *gorge*.

La première moulure est composée de quinze filets;

La seconde, de neuf filets;

Et la troisième, de cinq filets.

PLANCHE XI. — Moulures Renaissance. — Dans cette planche deux corps de moulure sont reproduits; tous les deux appartiennent au même style, l'époque de la Renaissance.

La moulure de droite se compose d'un *listel*, d'une *baguette*, d'un *tarabiscot*, d'un *tore*, d'un *listel*, d'une *petite gorge*, d'un *listel* et d'une petite *baguette*.

La moulure formant encadrement du panneau est formée d'un *contre-champ* et d'une *gorge*. Total, trente-quatre filets.

La moulure de gauche possède : une *baguette*, un *listel*, une *doucine*, un *listel* et enfin une petite *gorge*. Total, vingt et un filets.

PLANCHE XII. — Moulures Louis XV. — La moulure Louis XV possède dans son ensemble des parties droites, des parties cintrées et des parties contournées.

Notre planche XII représente ce genre de moulures dans leurs parties droites.

La moulure de gauche est composée d'un *listel*, d'un *tore composite* et d'une *baguette*. Total, douze filets.

L'angle du panneau se compose d'une *baguette*, enroulée d'une guirlande. Total, quatre filets.

Dans la moulure de droite, nous avons : un *listel*, un *tarabiscot*, une *baguette* et un *listel*. Total, neuf filets.

PLANCHE XIII. — Grande gorge pour corniche. — Nous avons reproduit cette grande moulure afin de donner une idée exacte des parties concaves et la façon de les éclairer.

Comme point de comparaison, nous donnons une grosse *baguette*, afin qu'on se rende bien compte de la disposition à donner à ses filets pour imiter une partie creuse ou une partie bombée.

Le mouvement de la gorge se fait par des adoucis de teinte formant l'ombre, ainsi que de celles formant les parties éclairées.

Le nécessaire pour obtenir une bonne exécution est de bien fondre régulièrement ses teintes en dégradant, en laissant toujours l'ombre la plus intense du côté des arêtes vives, et par opposition, la partie portant lumière, c'est-à-dire la partie éclairée, du côté des arêtes parallèles à celles-ci, mais se trouvant du côté opposé.

PLANCHE XIV. — Éléments de petites moulures creuses. — Ces petites moulures s'emploient communément soit pour fût de colonne, soit pour dissimuler les joints d'assemblage de planches formant lambris lisse, c'est-à-dire sans moulures.

Celle de droite est un cavet à angles droits ou gravé à biseaux. Cinq filets.

Celle du milieu est une demi-baguette ou couvre-joint creusée dans l'épaisseur du bois et formant affleurement avec lui. Sa composition est d'une baguette entre deux tarabiscots, possédant dix filets.

La moulure de gauche, dite cannelure creuse, rentre

dans la catégorie du traçage des niches ; elle est en opposition avec la précédente.

Pour faire creuser le haut de cette moulure, il est nécessaire de décrire une courbe venant rejoindre la ligne droite verticale. Cette courbe prend naissance au sommet de l'angle sur lequel s'arrête le plein cintre de la tête de la moulure.

Bien fondre les tons entre eux pour avoir un bon résultat.

PLANCHE XV. — Fausse moulure. — Sur cette planche, nous donnons une moulure fort simple, qui n'est composée que de *listels* et de *doucines*. Elle possède vingt-quatre filets.

PLANCHE XVI. — Fausse moulure riche. — La composition de cette moulure est des plus heureuses et tout à fait décorative.

Composée d'un panneau entouré d'un allégi et d'un contre-champ, la moulure commence par une baguette reposant sur un listel suivi d'une petite gorge, d'un tarabiscot, d'un autre listel, d'un filet, d'un gros tore, d'un double filet, d'un listel et d'une petite gorge. Total, trente-deux filets.

PLANCHE XVII. — Tables saillantes. — Les tables saillantes sont employées pour donner du relief et de la saillie au panneau. Il existe toujours entre la table saillante et la moulure un allégi formant contre-champ.

La table saillante est formée généralement par des gorges composites ou des larmiers, quelquefois également par des quarts de rond, des doucines renversées, etc.

PLANCHE XVIII. — Fausses moulures Louis XVI. — La moulure Louis XVI est légère et gracieuse dans sa forme, ses reliefs sont bas et les moulures qui la composent sont sobres dans leurs dimensions.

Les deux moulures reproduites sur notre planche XVIII représentent : la première une moulure formée de deux baguettes et d'un petit tore, le tout possédant peu de relief. Total, quinze filets.

La deuxième moulure est composée d'une baguette, d'un tarabiscot, d'une gorge plate dite composite, d'un listel, d'un filet allégi et d'une baguette. Total, vingt-deux filets.

PLANCHE XIX. — Moulure Renaissance, style Henri II. — Dans la Renaissance, le style Henri II se distingue d'une façon particulière par les lignes qui forment sa construction. Sa moulure est généralement frêle et composée presque exclusivement de filets, listels, petite doucine, petite gorge et baguettes très grêles.

On rencontre également dans ce style, comme on peut le voir sur notre planche, des moulures à parties arrondies, encadrées d'autres moulures à angles droits.

Dans les parties arrondies, il est une manière spéciale pour faire l'ombre et l'éclairage des parties cintrées. Nous en ferons connaître le moyen un peu plus loin, lorsque nous nous occuperons des moulures cintrées.

Notre moulure est composée de vingt-cinq filets se décomposant comme suit : un filet allégi, une petite baguette, un filet, un tarabiscot, une gorge composite, un filet, un tarabiscot, un listel, un allégi, une gorge.

Pour la petite moulure cintrée et partie droite composée d'une baguette minuscule, d'un filet et d'une petite doucine, nous avons onze filets.

PLANCHE XX. — Moulures Louis XIII et Henri II. — Sur cette planche nous donnons le fac-similé des moulures qui sont très employées dans les styles Louis XIII et Henri II.

Ces moulures, comme du reste dans la précédente planche, ne sont pour ainsi dire formées que de lignes.

PLANCHE XXI. — Moulure formée d'un listel, d'un filet, d'une gorge droite, d'un tarabiscot et d'une baguette. — Dans ce genre de moulure, la simplicité est jointe à l'élégance et le relief en est très bon.

Les traits en sont mâles et permettent de l'employer en maintes circonstances.

La petite moulure formant encadrement du panneau peut être remplacée par un simple allégi qui, selon moi, est préférable, attendu qu'il va mieux avec la sobriété de la conception de cette moulure.

Le corps de moulure proprement dit comporte dix-neuf filets.

PLANCHE XXII. — Moulure formée d'une doucine renversée, d'un filet, d'un gros tore composite et d'une baguette. — Cette moulure confortable, appartenant au style Renaissance autant qu'au Louis XIV, est très décorative. Sa composition très simple est appelée à faciliter sa reproduction, son prix de revient étant minime, comparativement à l'effet qu'elle produit.

Cette moulure, y compris celle entre le panneau et le contre-champ, supporte vingt-huit filets.

PLANCHE XXIII. — Moulures cintrées. — Dans presque tous les styles, la moulure cintrée est employée.

Cette moulure, généralement, vient se raccorder avec une partie droite et former onglet avec cette partie.

Dans son cintre, cette moulure, pour conserver sa forme sans interruption, aussi bien dans sa partie éclairée que dans celle qui est ombrée, doit suivre des conventions établies qui font qu'un filet clair passe et se confond avec la partie ombrée sans qu'on s'aperçoive de la ligne de démarcation.

Dans une partie plein cintre, vue de dessous, la ligne éclairée doit se profiler près des deux tiers de la moulure, en perdant graduellement de son intensité et de son brillant. La même observation existe pour les filets d'ombre.

Tous ces filets doivent être parfaitement fondus entre eux et venir se raccorder en angle à l'onglet formé par leur réunion à la partie droite de la moulure.

L'exécution d'une fausse moulure en partie cintrée nécessite toujours une plus-value sur les prix portés au tarif du filage.

Cette plus-value est basée sur la difficulté du travail à faire.

PLANCHE XXIV. — Filets grecs. — Cette planche nous donne la façon de faire un double filet grec formant entrelacs. Ce genre de filage, coins grecs à part, rentre dans la catégorie du filage simple, avec ou sans serti. Le filet doit être sec, et les angles doivent être tracés à l'avance. Je conseille pour cela de se servir d'un poncis, auquel on vient raccorder le filage.

PLANCHE XXV. — Étrusques, talons, galons et filets; distribution de lambris par planches. — Dans le filage simple il existe quelques variétés; tels sont les bandes, les talons, les galons et les étrusques.

Le talon est un large filet plat placé au-dessus de la cimaise et bordant la corniche ou le plafond, s'il n'existe pas de corniche.

Sa largeur doit être basée sur la hauteur de l'appartement, et généralement il est accompagné d'un filet, comme sur notre planche XXV.

Pour faire le talon, on file sa largeur par deux filets parallèles, et l'on remplit entre ces deux filets, avec une brosse à réchampir.

La bande se fait comme le talon; la seule différence qui existe entre eux est que le talon touche la cimaise, tandis que la bande en est un peu éloignée, c'est-à-dire qu'il existe une distance plus ou moins large entre le dessus de la cimaise et la bande.

La bande est souvent également accompagnée d'un ou deux filets; dans ce cas-là, la bande se met entre les deux filets.

Lorsqu'on fait un lambris ou soubassement en planches, on doit diviser ses planches par parties égales, et la jonction de ces planches doit toujours être dissimulée par une petite moulure quelconque, embreuvée dans l'épaisseur de la planche.

PLANCHE XXVI. — Éléments de coupe de pierre, filets d'appareils. — Comme vous le savez, on donne le nom d'appareil à un assemblage de pierres ou de briques fait d'après certaines règles déterminées.

Généralement, une pierre de grand appareil doit posséder comme longueur le double de sa hauteur; il est malgré cela fait abstraction à cette règle. Les pierres doivent être placées en assises et à joints contrariés; la distribution doit être faite avec régularité, comme on peut le voir sur notre planche XXVII.

La première assise doit partir du sol et s'élever avec régularité jusqu'au plafond.

Les filets d'appareils se font en peinture pour simuler les joints des coupes de pierre et donner la régularité décorative.

Manière de faire ses divisions d'appareils. — Après avoir pris la hauteur générale, on divise en autant de parties qu'on veut faire de filets d'appareils, puis on pointe et l'on bat le cordeau pour toutes les parties horizontales. Les parties verticales sont tracées à la règle.

Son traçage terminé, on fait ses filets secs.

PLANCHE XXVII. — Coupe de pierres en relief. — Nous ne dirons rien sur la division de cette planche, ayant donné sur la précédente tout ce que nous avions à dire sur les filets d'appareils.

Le seul changement qui existe est dans le relief possédé par chaque pierre, qui n'existe pas dans notre planche XXVI.

Ce relief est obtenu par les filages clairs ou foncés qui encadrent chaque pierre, laissant entre elles une sorte de contre-champ.

PLANCHE XXVIII. — Imitation coutil. — Ce travail, composé de filets de différentes largeurs, demande à être fait proprement et avec goût. La régularité du tracé est aussi un point principal pour sa bonne exécution.

Ce filage n'est composé que de filets droits secs, accompagnés d'un léger serti.

PLANCHE XXIX. — Fausse persienne. — Avec cette planche nous retombons dans le côté artistique du filage.

Cette étude est très intéressante, attendu que souvent on peut avoir à faire cette reproduction.

La fausse persienne est représentée fermée, entourée du corps de moulure encadrant la fenêtre et de la partie de muraille avoisinant cette baie, et portant ses filets d'appareils.

Cette distribution doit être régulière pour les quatre parties de lames. Le fond de la lame doit être ombré, tandis que la partie touchant sa face doit être éclairée, de même que l'épaisseur dans laquelle elles sont enchâssées.

Cette persienne peut être faite de n'importe quelle couleur, et les ombres devront être dans la gamme du ton adopté.

Notre cadre de fenêtre est éclairé de droite, il porte ombre sur la gauche.

PLANCHE XXX. — Fausse jalousie. — Cette planche, comme la précédente, fait partie du côté artistique compris dans le filage.

Cette fausse jalousie, munie de son pavillon, de ses chaînettes et de ses cordons, donne bien l'illusion des vraies jalousies pendues à nos fenêtres et servant à nous garantir des rayons du soleil, tout en permettant à l'air de pénétrer dans l'appartement.

La persienne est une clôture, tandis que la jalousie est un accessoire décoratif, qui réclame plus de coquetterie dans sa disposition, et alors plus de légèreté dans sa forme.

Toutes les lames sont mobiles et retenues seulement par des chaînettes.

La façon de faire est la même que pour la fausse persienne; il en est de même pour le cadre qui entoure la fenêtre.

Les chaînettes et les cordons sont faits après coup, ainsi que les ornements qui ornent le pavillon.

PLANCHE XXXI. — Imitation brique. — Notre planche XXXI représente un bâti en pierre et brique.

La brique est faite avec frottis et porte le nom de brique anglaise.

De même que dans la coupe de pierre, la division doit être régulière, et les joints perpendiculaires verticaux tomber d'aplomb au milieu de chaque brique entière.

Dans ce travail, il n'y a que du filage simple.

PLANCHE XXXII. — Fausse croisée. — Dans cette planche, il existe des effets de perspective qu'il est bon d'étudier.

La baie, c'est-à-dire l'ouverture, doit être tracée la première, afin d'avoir le développement de l'embrasement, tracé avant la fausse croisée.

On trace ensuite la fenêtre; mais, comme cette dernière est vue légèrement de côté, un de ses montants n'est pas apparent, étant caché par l'arête du cadre de la baie.

L'ombre produite par l'épaisseur de l'embrasure se projette sur le dormant, le montant de gauche et la traverse du haut de la croisée.

Le balcon, se trouvant presque à l'alignement du cadre extérieur de la croisée, se trouve au premier plan, et par conséquent son point de centre se trouve au milieu de la baie.

Les rideaux doivent se faire par glacis.

PLANCHE XXXIII. — Motifs pour angles de panneaux avec sertis. — Cette planche nous donne la reproduction d'ornements et filets à plats avec sertis.

Ces ornements, afin d'aller plus vite, devront être faits au pochoir ou au poncis.

PLANCHE XXXIV. — Motifs pour angles de panneaux en a-plat. — Cette planche, plus compliquée comme dessin que la précédente, représente un ensemble de coins grecs, qu'on peut varier à l'infini.

Nous conseillons également pour la reproduction de cette planche l'emploi des poncis et pochoirs.

PLANCHE XXXV. — Éléments de moulures ornées. — La trente-cinquième et dernière planche de notre cours complet de filage et de fausse moulure reproduit les éléments dont on se sert pour faire la moulure ornée.

La figure n° 1 représente des rais de cœur à trois feuilles;

La figure n° 2, des rais de cœur simples, entre lesquels sont placés des dards;

La figure n° 3, des postes.

On appelle postes une sorte d'enroulement sans fin, dont les parties semblent courir les unes après les autres. Dans le tracé des postes, il n'y a que les spirales et les circonférences qui se décrivent au moyen d'un compas; les courbes ondées doivent être tracées par points. Entre chaque poste, et de l'enroulement même, sort une tige avec son culot qui, dans la circonstance, peut donner naissance à une demi-palmette, nommée écossas.

La figure n° 4 est composée de rais de cœur et de feuilles de laurier superposées; entre les feuilles se trouve placée une tige surmontée du fruit du laurier.

La figure n° 5 est composée de feuilles d'acanthe.

L'acanthe est une plante à feuilles pointues et épaisses, remarquable par le mouvement gracieux de ses feuilles.

Les côtes se nomment godrons.

La figure n° 6 représente des oves ou ovoïdes avec chapelets.

La figure n° 7 est composée de dents ou denticules.

Dans la figure n° 8 nous avons des spécimens de canaux.

Le n° 9 représente la perle, et le n° 10, le chapelet.

La figure n° 11 et dernière représente une grecque sans fin.

Avec tous les éléments que je viens de décrire on peut construire tous les genres de moulures ornées.

E.-A. DUCOMPEX.



OBSERVATIONS

SUR LA

Série de Prix pour les Travaux de Filage

❋❋❋

FILAGE AU MÈTRE LINÉAIRE

Le filage en général se compte au mètre linéaire, chaque filet simple compte pour une unité.

Le filet adouci d'un côté est compté pour deux filets; et celui adouci des deux côtés compte pour trois filets.

On peut se rendre compte du prix d'une fausse moulure en multipliant la quantité de filets par le prix d'une unité.

Il existe des plus-values pour les travaux exécutés d'une façon spéciale; nous ferons connaître les plus-values pour chaque nature de travaux.

Ces plus-values portent sur :

1° Les filets qui recevront deux couches;

2° Les filets qui auront été exécutés sur plafonds ou parties de voûtes;

3° Les filets faits sur parties circulaires sur murailles ou suivant un rampant;

4° Les filets circulaires exécutés sur plafonds droits ou rampants;

5° Les filets à angles arrondis;

6° Les talons, galons, bandes, étrusques, selon leur largeur.

Tout traçage au crayon, tel que division de panneaux, etc., avant le travail du décorateur, incombe au fileur.

TRAVAUX AU MÈTRE SUPERFICIEL

Certains travaux se comptent au mètre carré superficiel. Dans cette catégorie se trouvent : les imitations *coutils; briques; coupe de pierre; fausses persiennes; fausses jalousies, fausses fenêtres*, etc., etc., et dans maintes circonstances, ces dernières sont comptées à la pièce, selon l'importance et le fini du travail.

Les ouvriers fileurs sont payés à l'heure.



Série des Prix



TRAVAIL AU MÈTRE LINÉAIRE

Journée de fileur, dix heures.

Prix de l'heure de travail d'ouvrier fileur à l'attachement. . . . . 2 »

Le mètre linéaire.

Filets tracés au crayon, dit tracé préparatoire, y compris pointage, pour panneaux, compartiments ou autres tracés indispensables à l'exécution du travail. . . . . » 07

Filets au crayon tracés sur papier marbre, en tranche ou en assises . . . . » 05

Filets secs pour joints à l'huile pour assises. » 12

Filets repiqués pour tables . . . . » 15

Filets repiqués et adoucis pour tables saillantes ou renforcées. . . . . » 18

Filets d'épaisseurs et tables avec épaisseurs ou ombres de 3 à 5 centimètres . . . . » 24

Filets pour fausses moulures, ombres avec effet. Chaque filet. . . . . » 075

Il est bien entendu que ces filets sont comptés selon l'usage, ceux adoucis d'un côté pour deux filets, et ceux adoucis des deux côtés pour trois.

Filets étrusques à une couche, jusqu'à 1 centimètre de largeur. . . . . » 12

Par chaque centimètre en plus de largeur. . » 01

Galons, talons, bandes, cordons de toutes couleurs jusqu'à 8 centimètres de largeur. . . . » 20

Par chaque centimètre en plus de largeur. . » 01

Lorsque, par ordre, il sera passé deux couches sur les galons, talons, bandes, etc., etc., il y aura à compter une moitié en plus comme plus-value.

Glaçage de contre-champs jusqu'à 6 centimètres de largeur. . . . . » 15

Filets de mixtion jusqu'à 1 centimètre de large . . . . » 15

Galons, bandes, etc., etc., de mixtion, de 1 à 6 centimètres de largeur. . . . . » 25

Plus-value pour apprêt de talc, blancs d'œufs, ou glaisage, un quart en plus.

Coutils de toutes couleurs. — Ce travail se compte soit au mètre linéaire, soit au mètre superficiel.

Lorsqu'il est compté au mètre linéaire, les larges filets sont comptés comme galons et les filets au-dessous d'une largeur de 1 centimètre sont métrés au mètre linéaire, le tracé et la division compris, à. . . . . » 10

Pour les coutils en pointe de diamants, c'est-à-dire en assemblage, pour plafond, la plus-value est de trois quarts en plus.

Cordes en imitation. — Cordes en imitation, modelées à un ton, ombrées et éclairées. Le mètre linéaire 1 80

Cordes en imitation sur baguettes. Le mètre linéaire. 2 25

Cordes en imitation, deux tons, ombrées et éclairées; comme plus-value, comptées moitié en plus.

Treillages en imitation. — Les treillages ordinaires, à plat, jusqu'à 3 centimètres de largeur, y compris distribution et traçage. Les bandes comptées au mètre linéaire, une couche . » 20

Les repiqués, les clairs et les ombres portées, métrés séparément au mètre linéaire. Chaque filet. . . . . » 12

Les treillages, comme les coutils, se comptent également au mètre superficiel.

Des galons, talons, bandes, etc. — Tous ces genres de filets, employés comme bordure, possèdent chacun deux filets et le remplissage entre les filets, et dans ce cas

devraient être comptés au prix de 22 centimes le mètre linéaire, tracé compris.

Filets pour tables. — Les filets de tables saillantes ou renfoncées nécessitent toujours un repiqué et une demi-teinte fondue ou un clair modelé ou fondu. Il serait donc de toute justice de les compter, tracé non compris, à 18 centimes le mètre linéaire.

Des filets d'épaisseurs. — Les filets d'épaisseurs nécessitent trois filets, composés d'un clair, adouci, et un repiqué. Même prix que les filets de tables.

TRAVAUX AU MÈTRE SUPERFICIEL

Façon de coupe de pierre. — Compris traçage et fourniture de couleurs . . . . » 50

A un filet, avec frottis. . . . . » 70

A un filet, deux tons, clair et ombre. . . . . . » 60

A trois filets gravés, aplombs blancs et frottis. 1 10

A trois filets gravés, refonds horizontaux gravés et frottis. 1 25

Frottis seul, façon. . . . . » 20

Coupe de pierre pochée. — La coupe de pierre pochée pour imiter le grain de la pierre à plusieurs tons dans le glacis, couches passées par le peintre, comptée un quart en plus.

Tracé d'appareil. — Le tracé préalable avant la couche de fond, pour faire la pierre pochée. . . » 25

Ces prix sont établis sur la hauteur des assises de pierre qui auront au minimum 33 centimètres de haut.

Au-dessous de cette hauteur, il y aura une plus-value d'allouée, selon le travail, car dans ce cas la coupe de pierre sera considérée comme pierre décorative.

Coupe de pierre formant champs et moulures. — Lorsque la coupe de pierre sera faite sur moulures, sur parties moulurées en champs encadrant des panneaux de décor ou autres panneaux, les prix ci-dessus seront augmentés de moitié au mètre superficiel.

Coupe de pierre sur plafond. — Lorsque ce travail sera exécuté sur plafonds droits ou rampants, il y aura une augmentation d'un quart.

La coupe de pierre sur parties moulurées en plafond, trois quarts en plus.

Imitation brique. — Façon seule, comprenant filets de joints d'appareil en blanc, sans frottis, couleurs comprises. Le mètre superficiel. . . . 1 75

En plus, pour premier frottis en plein, fait avant le filage. Le mètre. . . . . » 25

En plus, pour deuxième frottis, fait après filage, avec recoupement de frottis sur la brique. Le mètre. . . . . » 25

Brique anglaise, frottis en plein avant le filage repris brique par brique. . . . . 3 »

Brique anglaise à joints figurés saillants. . . 4 »

Lorsque la brique sera exécutée sur partie de moins de 1 mètre, il y aura une plus-value comptée moitié en plus.

Lorsque la brique demandera un tracé spécial, de forme décorative, il y aura une évaluation de prix selon le travail.

Imitation de coutil. — Coutil ordinaire, fond non compris. Le mètre superficiel. 2 25

Imitation de coutil riche, fond non compris. 3 à 5 »

Imitation de coutil ordinaire sur plafond. . . 3 »

Imitation de coutil riche sur plafond. . . . 4 à 6 »

Coutil et rayures sur lames de jalousies détachées, évaluées en plus, selon le temps passé et la nature du travail.

Imitation fausses persiennes. — Fausses persiennes ordinaires à deux vantaux. Le mètre superficiel. 6 60

Fausses persiennes à quatre vantaux. . . . . 10 »

Les gonds ou autres ferrures qui seront figurées seront comptés en plus, selon le travail.

Imitation fausses jalousies. — Fausses jalousies sur murs, y compris chaînettes ou rubans et pavillon uni. Le mètre superficiel. 8 60

Pavillon de jalousies à découpure feinte ornée. Estimé à la pièce, selon le travail.

Franges, glands, lambrequins. — En coutil ou avec ornements. Estimé à la pièce, suivant le travail.

Fausses croisées. — Fausses croisées ordinaires à six carreaux, frottis à effet; mastic, jets d'eau figurés, tracé compris. Le mètre superficiel. 4 25

Fausses croisées à petits carreaux, comptées selon le travail.

Fausses croisées avec petits bois à moulures. Métrées en plus, selon le profil des moulures.

Faux carreaux, frottis avec effet. Chacun. . . » 35

Faux carreaux, couche donnée par le fileur. . » 20

Imitation barres d'appui. — Barres d'appui figurées ordinaires. Le mètre linéaire. 1 10

Balcons, etc. — Les balcons, barres d'appui, avec ou sans ornements, ébrasements figurés en perspective. Estimés selon le travail.

Faux rideaux. — Estimés selon le travail.

Les travaux d'ornements, tels que : bordures de treillages en dispositions décoratives, les grecques, oves, denticules, rais de cœur, postes, perles, olives, chapelets et autres décorations seront estimés selon le travail.

Tous les prix ci-dessus ne s'appliquent qu'à des travaux parfaitement exécutés et ayant employé au moins la journée d'un ouvrier; dans le cas contraire, le travail sera fait à l'attachement et compté d'après le temps passé, y compris le déplacement de l'ouvrier.



Récapitulation sur la plus-value et le mode du métrage du Filage en général

Filage de filets droits sur plafonds droits ou rampants, comptés un quart en plus.

Filets circulaires sur murs, moitié en plus.

Filets circulaires sur plafonds droits ou rampants, comptés le double.

Filets sur murs cintrés, concaves ou convexes, les filets horizontaux, vu leur difficulté, moitié en plus.

Les ronds et ovales fermés, au-dessous de 35 centimètres de diamètre, seront mesurés quatre fois leur circonférence.

Les coins de moulures à crossettes, coins ronds et carrés, sont toujours estimés pour au moins 1 mètre chacun.

Tous coins ronds, carrés, à crossettes de table ou de filets étrusques, sont également estimés pour 1 mètre chacun.

Tous travaux sur fonds pochés seront payés un quart en plus, en raison de la difficulté du travail.

Les filets faits à la colle, sur couches de fond à la colle ou sur papiers peints, seront comptés un quart en plus.

Moulures filées et modelées sur fond or, moitié en plus.

Il n'est accordé aucune plus-value pour coupes d'onglets; seulement, à titre de compensation, les moulures sont toujours métrées du dehors au dehors, c'est-à-dire dans la plus grande longueur et largeur.

Chaque panneau, qui au toisé ne produira pas 1 mètre de filage développé, sera compté pour 1 mètre.

Les travaux de nuit, de dix heures du soir à sept heures du matin, seront payés le double.

Une plus-value d'un quart sera allouée pour travaux difficultueux et emploi d'échafaudages.

Les travaux exécutés en campagne nécessitent également une plus-value de déplacement, qui est évaluée à 20 pour 100; voyage, aller et retour, payé.

Les prix de la série de filage ne sont applicables que pour des moulures ayant au maximum 69 centimètres de largeur. Au-dessus de cette largeur, les prix recevront une augmentation proportionnelle.

Pour les larges profils, les clairs et les repiqués remis à deux fois sont comptés comme filets en plus.

Les ronds, les ovales, coins arrondis ou crossettes sont estimés comme il a été déjà dit; les extrémités des cannelures et des gravés faits au pinceau sont comptées à la pièce, suivant l'importance du travail.

SOUS-DÉTAIL DES TRAVAUX DE FILAGE COMPTÉS DANS LA PRÉSENTE SÉRIE AU MÈTRE SUPERFICIEL

Coupe de pierre. — Dans 1 mètre carré superficiel de coupe de pierre, appareils de 33 centimètres de haut sur 67 centimètres de longueur, on trouve 5 mètres de filets de joints à 11 centimes, y compris le traçage sans frottis . . . . » 55

Coupe de pierre avec frottis. — Tracé et filets . . . . » 55

Frottis . . . . » 20

Total au mètre. . . . . » 75

Coupe de pierre, un filet, deux tons. — Traçage et filage. » 60

Frottis . . . . » 20

Total au mètre. . . . . » 80

Coupe de pierre a trois filets gravés. — Aplomb blanc, on trouve : 3 mètres demi-teintes; 3 mètres repiqués; 5 mètres clairs et joints blancs; par conséquent, pour le filage . . . . » 90

Frottis . . . . » 20

Total au mètre. 1 10

Coupe de pierre a trois filets gravés, aplombs gravés. — Dans ce genre de travail, la décomposition se fait comme suit : 5 mètres filets demi-teintes; 5 mètres filets repiqués; 5 mètres filets clairs; soit, comme traçage et filage. 1 05

Frottis . . . . » 20

Total. 1 25

Treillage de sept mailles au mètre de hauteur. — On trouve : 21 mètres, soixante bandes à plat, à 20 centimes. 4 20

21 mètres, soixante ombres portées, à 12 centimes 2 52

21 mètres, soixante repiqués, à 12 centimes . 2 52

Quatre-vingt-dix-huit croisements à 1 centime, y compris tracé . . . . » 98

Total 10 22

Faux treillage figuré de six mailles au mètre de hauteur. — Se décomposant comme suit :

18 mètres, quatre-vingt-huit bandes à plat, à 20 centimes. 3 60

18 mètres, quatre-vingt-huit ombres portées, à 12 centimes. 2 16

18 mètres, quatre-vingt-huit repiqués, à 12 centimes. 2 16

Soixante-douze croisements d'ombres à 1 centime. . . . . » 72

Total. 8 64

Les bandes à plat jusqu'à 3 centimètres de large à une couche.

Fausse brique ordinaire, de 22 centimètres sur 6 centimètres, compris traçage.

Filage. 1 75

Premier frottis préparatoire avant filage . . . » 25

Deuxième frottis, recoupage de brique après filage. . . . . » 25

Total. 2 25

Brique dite a l'anglaise, trace et frottis en plein. — Le frottis étant fait avant le filage et reprise des frottis après filage, et ce, brique par brique. Le mètre. . . . . 3 »

Fausses persiennes ordinaires a deux vantaux. — Dans ce travail, il se trouve au mètre :

Dix-sept lames de 43 centimètres, deux fois en

moyenne, qui produisent $14^m,62$ à cinq filets, tracé compris	5	47
1 mètre baguette ou couvre-joint du milieu	»	45
Trente-quatre épaisseurs du côté ombré, à 1 centime	»	34
Trente-quatre épaisseurs du côté clair, à 1 centime	»	34
Total	6	60

Fausses croisées ordinaires a six carreaux dans une hauteur de 2 mètres. — $11^m,92$ mastic figuré; $3^m,80$ battant du milieu; $5^m,10$, cadre du bâti.

Soit $20^m,82$ comme filets de tables	3	74
$5^m,96$ ombres portées sur les verres, à 18 centimes	1	07
$1^m,10$ jet d'eau figuré à dix filets	»	82
Tracé, $11^m,92$ à 7 centimes	»	83
Frottis à effet des carreaux	2	10
Soit, pour une fenêtre de 2 mètres de haut	8	56

Les fonds de carreaux sont comptés en plus, à raison de 20 centimes l'un.

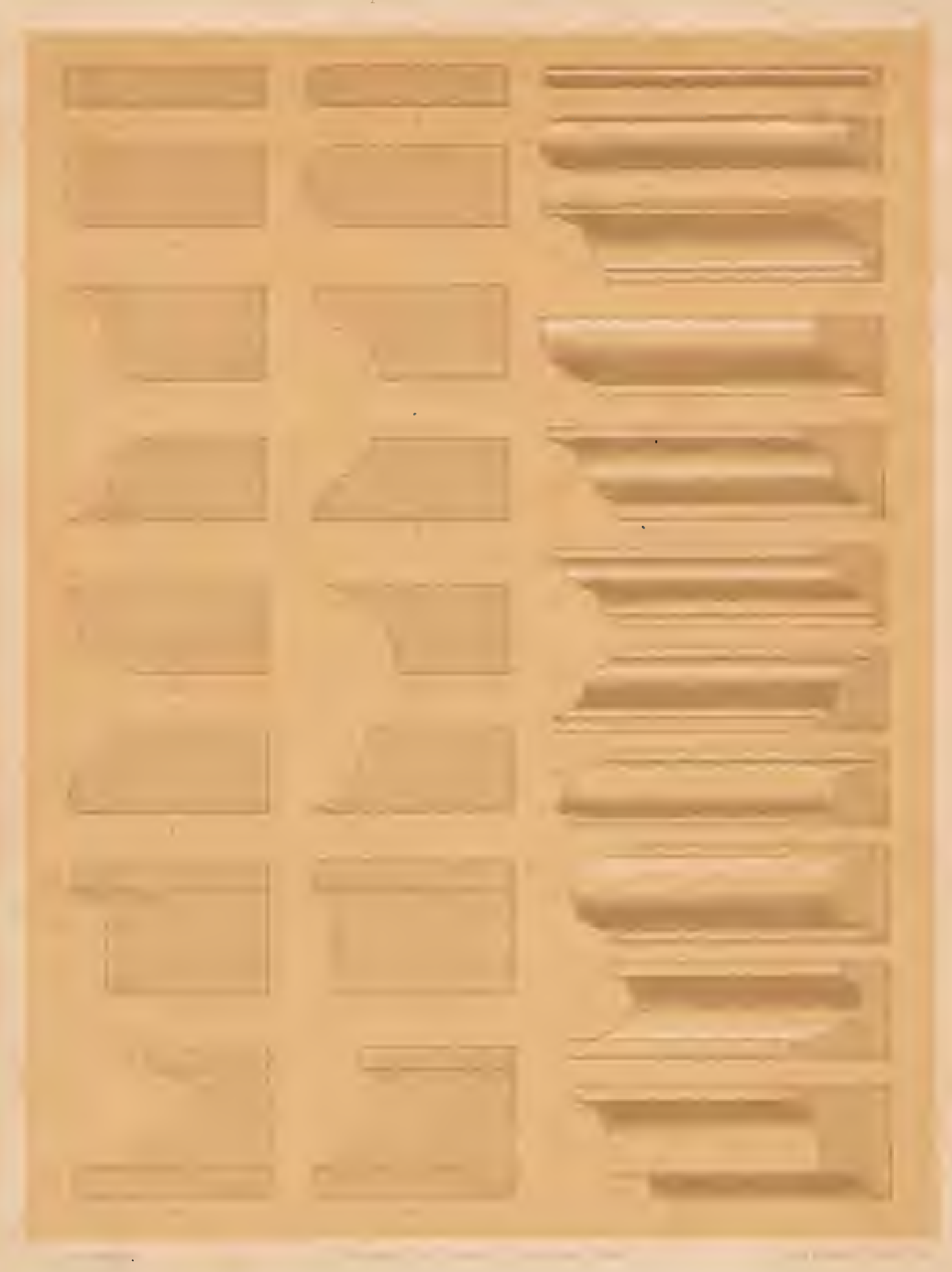


TABLE GÉNÉRALE





4916. — Librairies-Imprimeries réunies, rue Saint-Benoît, 7, Paris.



Eléments généraux du Tracé des Moulures.



Profils de Moulures

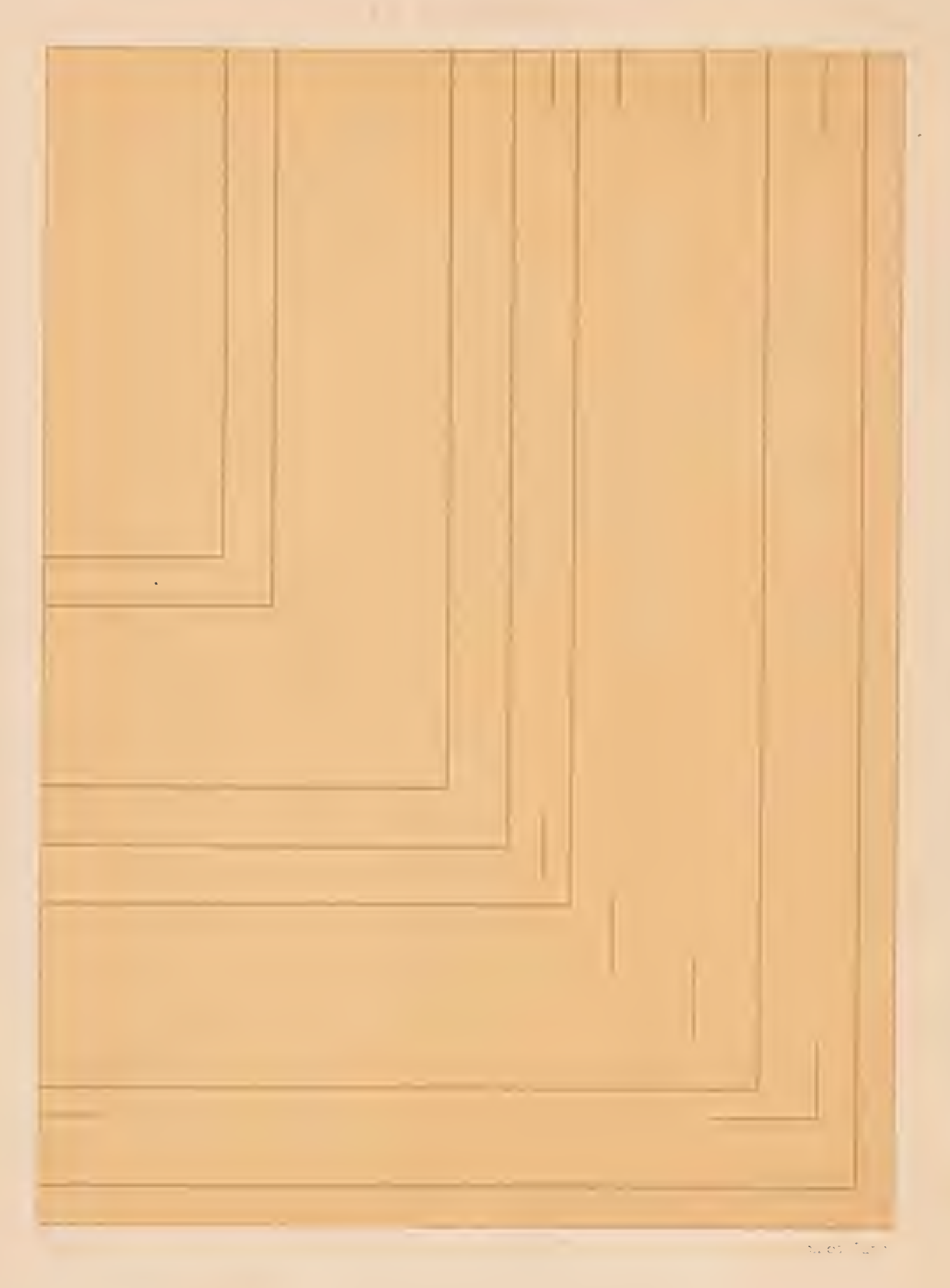


E A Ducompex · E. THÉZARD fils, Editeur a Dourdan, (Set O), Imp FIRMIN DIDOT, Paris

Profils de Moulures.



Profils de Moulures



Tracé de la Moulure
(Style Louis XVI)



Moulures Louis XIV

(Filage de la Moulure).





Moulure Louis XIV
(Terminée).





Ensemble de Moulures avec profils



E Thezard fils, Editeur à Dourdan (S. et O).
Imp. Firmin-Didot, Paris

Moulures Renaissance



Moulures Louis XV





E A Ducompex. E. Thézard fils Editeur à Dourdan (S et O) Imp Firmin-Didot, Paris.

Eléments de Canneaux & Incrustés.





Fausse Moulure.



E A Ducompex. E Thézard fils, Editeur à Dourdan (S.et O). Imp Firmin Didot, Paris

Tables saillantes.



Fausse Moulure Louis XVI.



Moulures Renaissance



Moulures Louis XIII & Henri II.





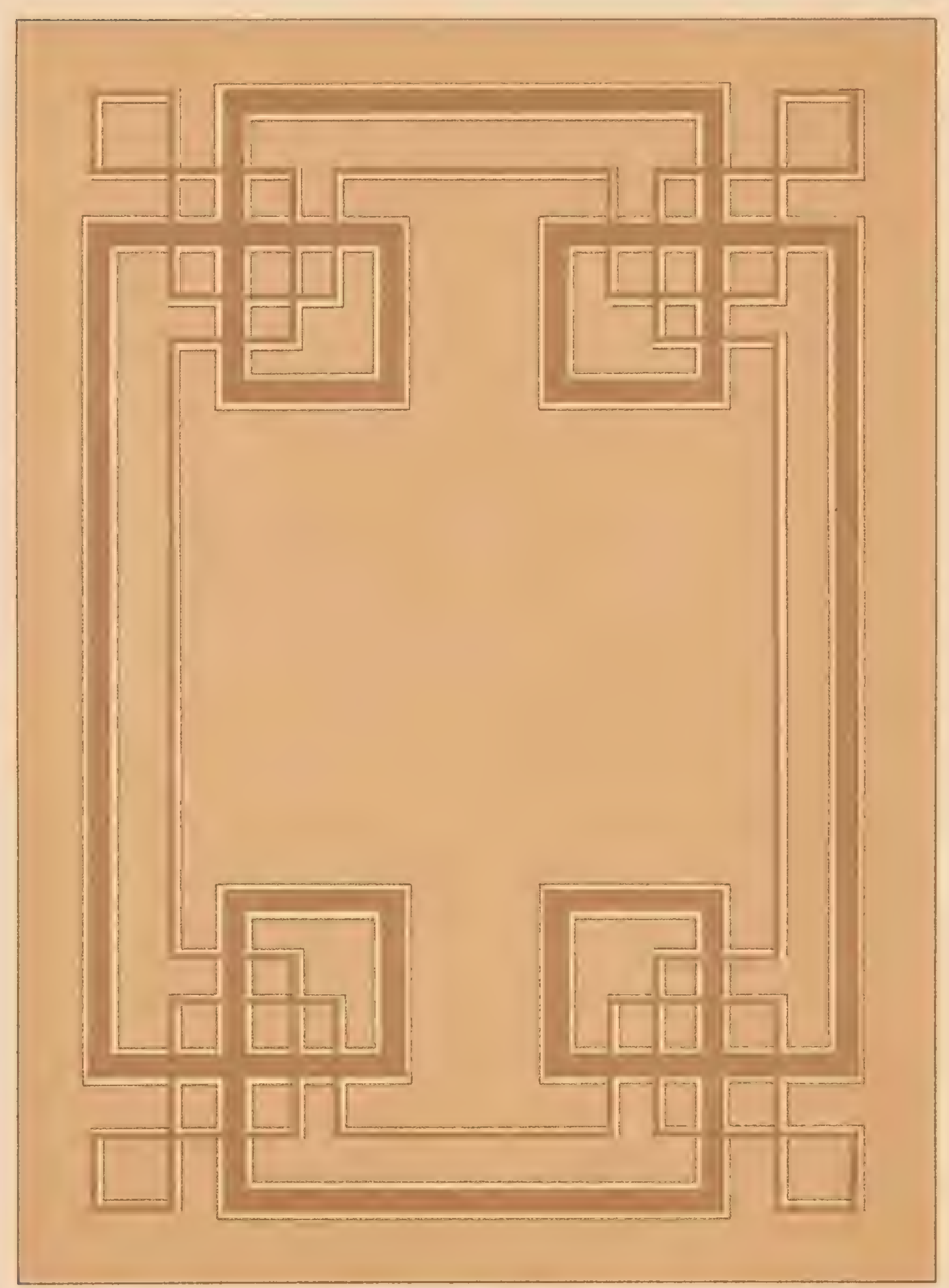
Moulures.

Doucines renversée. Tore Composite & Baguette.



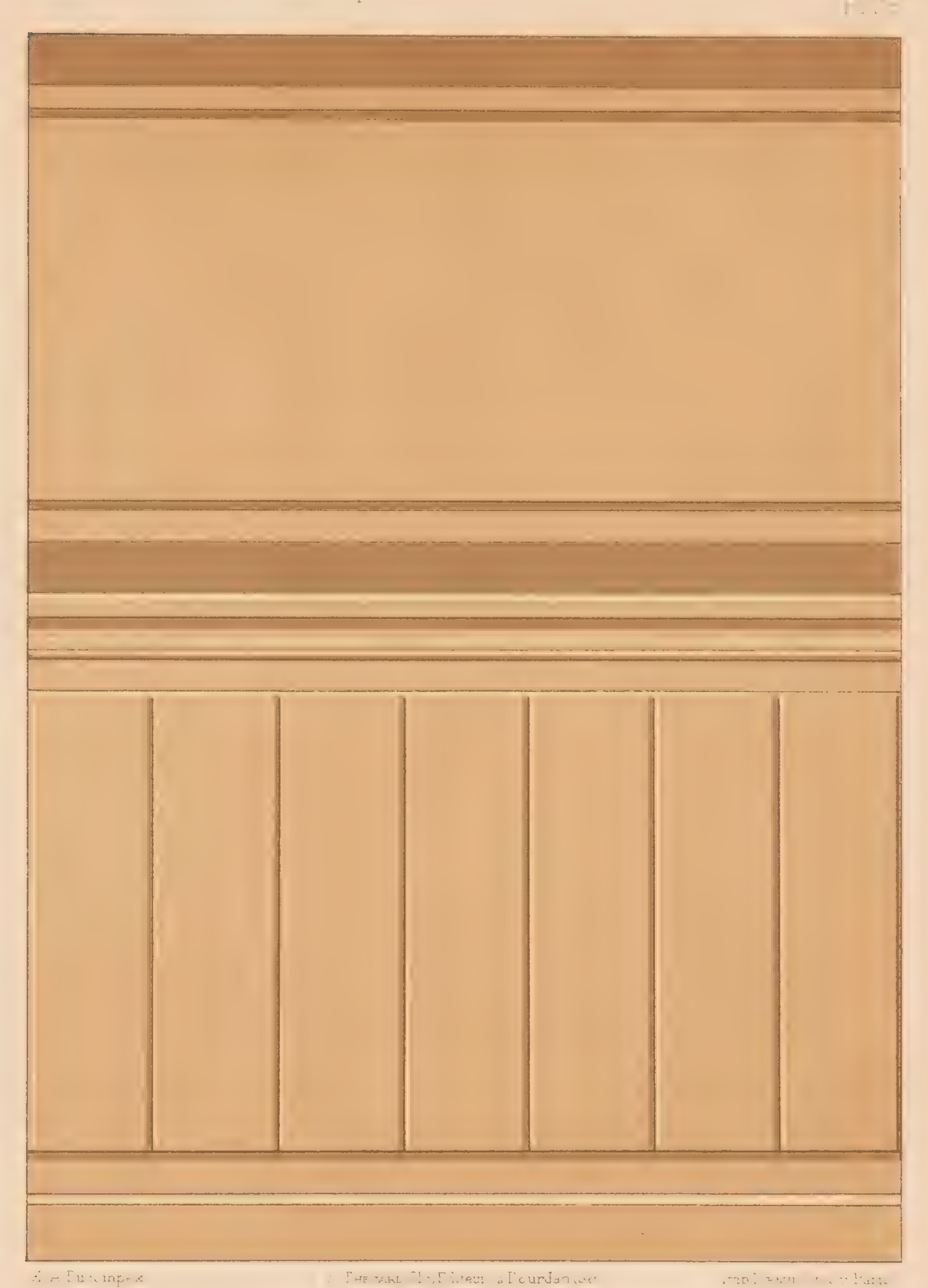
E Thézard fils Editeur à Dourdan (S et O)

Moulures cintrées.



E. A. Ducompex | E. Thézard fils, éditeur à Dourdan (S. et O.) | Imp. Firmin Didot Paris

Filets grecs



Talons et Filets

Distribution de Lambris par Planches

E. Thézard fils, Éditeur à Dourdan (S. et O.)   Imp. [illegible] Paris

Éléments de Coupes de Pierre

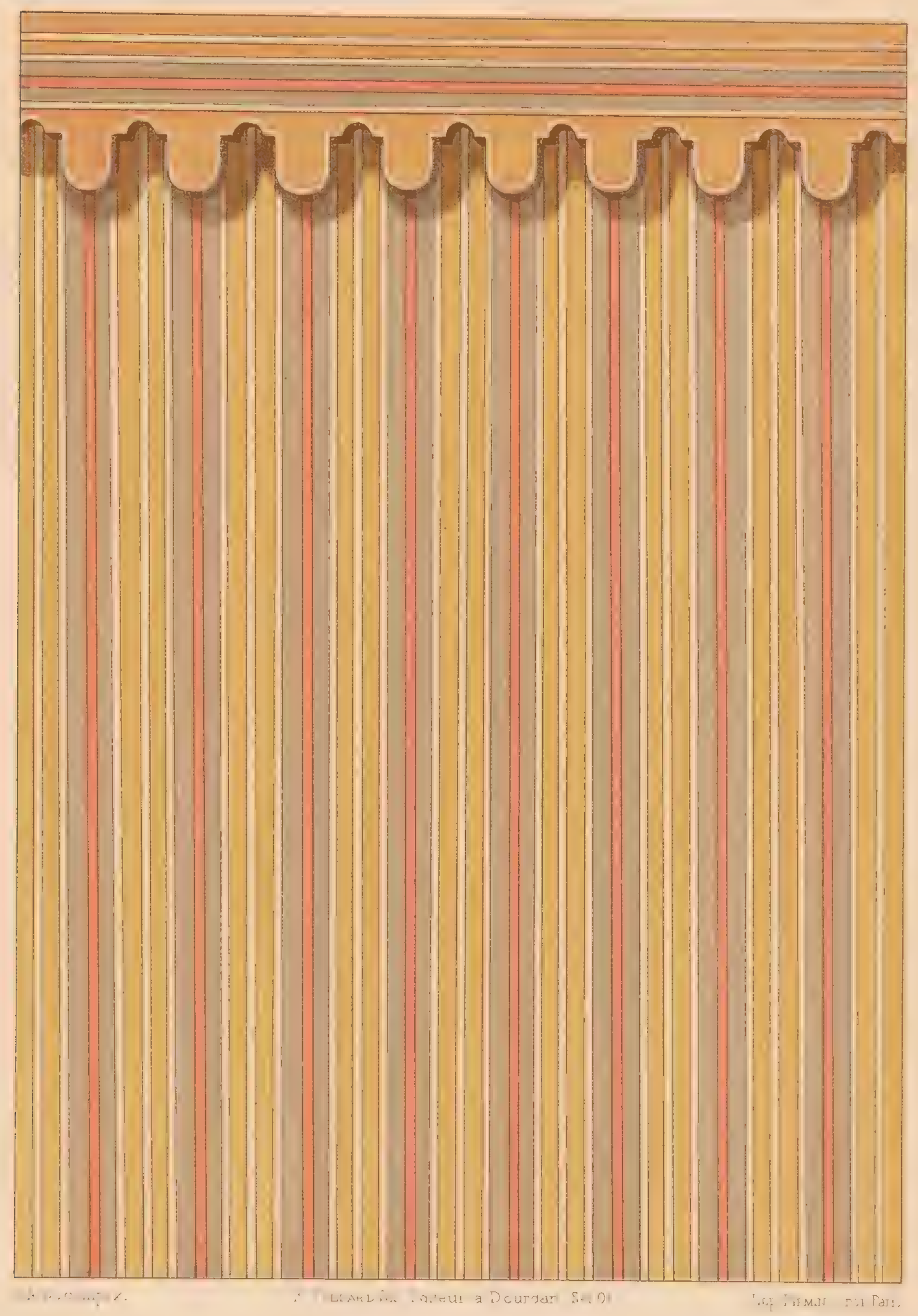
(Filets d'appareils).

BIBLIOTHEQUE DU PEINTRE EN BATIMENT

Traité théorique et pratique de l'Art du Peintre Fileur

par E.A DUCOMPEX





... Dourdan ...

Imitation Coutil.



E A Ducompex — E. Thézard fils Éditeur à Dourdan S. et O. — Imp. Firmin Didot Paris

Fausse persienne

E Thézard fils, Editeur à Dourdan (S et O)
Imp. Firmin Didot, Paris

Fausse Jalousie.



F. A. Ducompex. E. Thézard fils Editeur à Dourdan. (S et O). Imp. Firmin Didot, Paris

Imitation Briques avec frottis.



[illegible] E. Thézard fils, Editeur à Dourdan (S et O) [illegible] Firmin Didot Paris

Fausse Croisée



E.A.Ducompex. E.Thézard fils, Editeur à Dourdan (S.et O.) Imp Firmin Didot, Paris

Motifs pour Angles de Panneaux
avec Sertis.

Motifs pour Angles de panneaux



E. A. Ducompex. E. Thézard fils, Editeur à Dourdan (S et O) Imp. Firmin-Didot. Paris.

Eléments de Moulures ornées.